



Mairie  
17, Route de Landerneau  
29460 IRVILLAC  
Téléphone : 02 98 25 83 56  
Télécopie : 02 98 25 93 37  
Courriel : info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac  
Bulletin communal d'informations



Numéro 191

SEPTEMBRE 2018

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site [www.irvillac.fr](http://www.irvillac.fr) !  
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

## Concours de peinture – Couleurs de Bretagne



### Les lauréats du Concours à la Salle Kerlevenez

Dans différentes villes ou villages de Bretagne historique, dont **IRVILLAC, LE 8 AOUT 2018, à la salle Kerlevenez**, les artistes sont accueillis pour créer une peinture ou un dessin sur un sujet libre en rapport avec le patrimoine de la commune exclusivement sur le motif.

Pour la seconde fois sur la Commune, 65 artistes ont participé à cet événement de détente et de convivialité.

En début de soirée, les prix ont été remis par le jury, suivi d'un pot pour clôturer cette journée autour du patrimoine Irvillacois.



### FORUM DES ASSOCIATIONS - SAMEDI 8 SEPTEMBRE - 9h00 / 12h00

L'occasion de rencontrer ou de découvrir les associations locales et de s'inscrire aux activités de la rentrée (Amicale laïque de l'école d'Irvillac, War Hentchou, ESM, Judo, Bibliothèque, Log'Ado ...)  
Inscription de votre association en mairie ou auprès de [sabrina.fidelius@irvillac.fr](mailto:sabrina.fidelius@irvillac.fr)

## Syndicat de l'Elorn

Dans le cadre de la semaine de l'Elorn

Du 24 au 30 septembre 2018

Journée grand public le 30 septembre à partir de 14h  
aux Jardins de la Palud, à Landerneau

Programme des animations avec de nombreux partenaires :

Ateliers découverte des espèces de rivière :

- poissons migrateurs (Maison de la rivière),
- mammifères semi-aquatiques (Syndicat de bassin de l'Elorn),
- amphibiens et invertébrés

(Eau et rivières de Bretagne),

- flore des rivières et plantes invasives (Bretagne vivante)

Stands et Animations sur l'eau :

- stand bassin versant (maquette du fonctionnement des bassins versants et des actions du Syndicat de bassin de l'Elorn...)

- stand Eau du Ponant : bar à eau, d'où vient l'eau du robinet ?

Expositions nature & biodiversité :

- exposition sur les poissons migrateurs (Bretagne Grands Migrateurs)

- exposition d'illustrations sur la biodiversité (Bretagne Vivante)

- exposition "Landerneau sur Elorn" (au centre ville)

Enquête/ Rallye nature en famille

- A travers les ateliers et expositions, petits et grands mènent l'enquête afin de devenir experts en Espèce(s) de rivière !

Informations et renseignements complémentaires :

Gwenola Le Men - 02 98 25 93 51 - [gwenola.lemen@bassin-elorn.fr](mailto:gwenola.lemen@bassin-elorn.fr)

### Que faire en cas de pollution d'un cours d'eau ?

Lorsqu'une pollution survient, il est important d'avoir les bons réflexes pour la limiter au maximum :

- **Prévenir immédiatement les services de secours (Pompiers : 18) et la gendarmerie**

- Leur donner des indications précises :

- Localisation de la pollution : commune, lieu-dit

- Heure de début de la pollution si elle est connue, sinon l'heure supposée

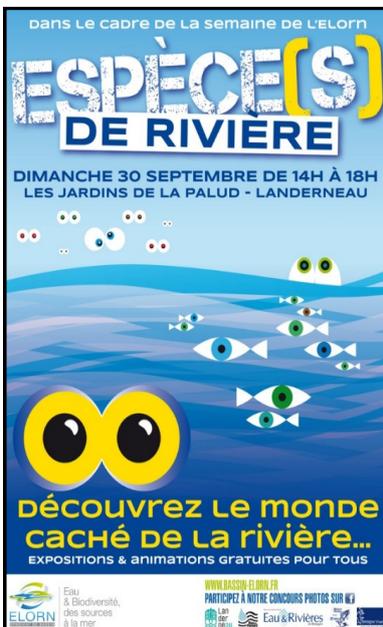
- Nom du cours d'eau impacté

- Nature de la pollution si elle est identifiable (lisier, hydrocarbures, produit chimique, etc.)

- Si possible circonscrire la pollution (création d'un talus par exemple)

Les services de secours se chargeront de déclencher l'alerte pollution qui permettra, notamment, de prévenir les usines d'eau potable, les piscicultures ou autres activités dépendantes d'une eau de qualité, pour qu'elles ne soient pas impactées.

Lorsque l'origine d'une pollution est inconnue, le dispositif d'alerte pollution permet souvent, grâce à l'intervention d'opérateurs de terrain (Syndicat de bassin, AAPPMA, etc.), de trouver la source de la pollution.



## Travaux Daoulas

### Entrée de Daoulas :

#### planning des travaux / circulation automobile.

Cette opération attendue depuis 20 ans et dont les travaux les plus lourds ont commencé en avril dernier, devrait s'achever en Octobre prochain.

Les phases à venir de ce chantier sont les suivantes :

- **1/Du Lundi 27 août au Mardi 4 septembre inclus (10 jours), le sens unique entrant sera de nouveau mis en place, avec rétablissement de la déviation.**

**2/La période la plus critique : du Mercredi 5 au Vendredi 28 septembre inclus, la circulation sera totalement interdite sur la zone de travaux, compte tenu de la nature des aménagements et de la sécurité des ouvriers.**

**Important : pour des raisons impératives de sécurité, la bretelle de sortie de la RN165 dans le sens Brest-Quimper sera également fermée durant cette période.**

La déviation (la seule possible vu le nombre de poids lourds susceptibles de l'utiliser) sera donc maintenue. Sa visibilité sera renforcée. Elle sera fléchée à partir de la voie express en venant de Brest et Quimper au niveau de la **sortie Pontaoil**. Cette sortie permettra notamment d'accéder aux communes de l'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas et Irvillac.

Pour les véhicules venant de Landerneau (RD 770), les accès à la voie express (RN 165) en direction de Brest et Quimper sont maintenus, ainsi que l'accès au parking de covoiturage (notez que ce dernier ne sera pas accessible en provenance de Brest).

Pour les touristes se rendant à l'Abbaye :

- venant de Landerneau (RD 770), une déviation sera mise en place depuis l'échangeur de Daoulas par la RN 165 en direction de Brest, sortir à 1 km à l'échangeur des Granges (Dirinon) et suivre le fléchage « Abbaye » ;

- venant de Brest (RN 165), l'accès à l'Abbaye sera indiquée au niveau de l'échangeur des Granges (Dirinon) et suivre ensuite le fléchage « Abbaye » ;

- venant de Quimper (RN 165), suivre la déviation « Daoulas » à partir de l'échangeur de Pontaoil.

- **3/A compter du Vendredi 28 septembre, il restera environ 1 mois de travaux durant lequel la circulation devrait être instaurée à nouveau en sens unique entrant.**

Pour la sécurité de l'ensemble des usagers et des ouvriers du chantier, chacun est appelé à la plus grande vigilance et au strict respect des dispositions de police, notamment la vitesse.

## Petite enfance

### Accueil Petite enfance du Pays de Daoulas

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de 0 – 3 ans ?

De l'accueil collectif :

\* Deux micro crèches intercommunales :

-Dip Ha Doup (à Daoulas) accessibles aux familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Cft, Irvillac, Log-Daoulas, Loperhet et St-Urbain.

-Les Marmouzig (à Loperhet) pour les familles résidant à Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Cft, Logonna-Daoulas et Loperhet.

\* Le Multi Accueil associatif "Les Mésanges" à Dirinon

De l'accueil individuel :

- Assistants Maternels Agréés exerçant sur une des 9 communes

- Garde à Domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.

Pour plus de renseignements : [www.vivreaupaysdedaoulas](http://www.vivreaupaysdedaoulas)

RPAM : 3, Rte de la Gare, 29460 Daoulas / 02.98.25.87.26/  
[rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com)

### COMPTE- RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018

Cette séance de conseil a été principalement consacrée à l'organisation des services périscolaires de la commune.

Après avoir rappelé les dispositions du Code du travail, le Maire a informé les élus que le personnel de la garderie « Les P'tits loups » sera repris par la commune, dans le cadre de contrats à durée indéterminée, sur le même temps et les mêmes postes de travail. Il a également fait état d'un souhait du Conseil d'Ecole d'organiser des activités périscolaires à partir de la prochaine rentrée scolaire, dans le cadre d'une structure semblable à celle d'un ALSH. Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité cette réorganisation des services périscolaires ainsi que le règlement intérieur de ces nouveaux services.

Les élus ont ensuite approuvé les propositions de la municipalité d'augmenter de 1% les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2018/2019, en raison de l'augmentation des coûts de fonctionnement.

- ♣ Pour les enfants inscrits annuellement, le prix du repas a été fixé à 3,41 € au lieu de 3,38 € pour l'année 2017/2018 ;
- ♣ Pour les enfants non inscrits préalablement le prix du repas a été fixé à 4,34 € au lieu de 4,30 € pour l'année 2017/2018 ;
- ♣ Pour les repas adultes, le prix a été fixé à 6,89 € au lieu de 6,83 € pour l'année 2017/2018 ;

Le Conseil a approuvé les propositions de la municipalité de fixer le tarif horaire de la garderie périscolaire municipale à 1,98 € (identique au tarif voté par l'association « Les P'tits loups ») et le prix du goûter à 0,49 €. Une majoration pour la garde des enfants après 19H00, heure de fermeture de la garderie, a été fixée à 4 € de l'heure.

Le Maire a été autorisé à signer deux conventions avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas. L'une pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien de voirie. En contrepartie de cette assistance technique, la commune versera à la CCPLD une participation de 794 €. L'autre convention permettra à la commune de percevoir une participation financière de 250 € de la CCPLD pour le concours de peintures « Couleurs de Bretagne » organisé sur la commune le 8 août 2018.

Le Conseil a également approuvé la cession d'un délaissé communal situé dans le hameau de « Guern Locmélar » au prix de 5 € le m2.

Une demande de subvention auprès de la région a été validée pour les travaux de restauration du mobilier de la chapelle Notre Dame de Lorette.

En questions diverses, le Maire a évoqué la décision des élus communautaires d'approuver le transfert de compétence de l'eau à la CCPLD à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Il a également informé les élus du résultat de l'appel d'offres pour la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement de la route du Tréhou.

La séance de Conseil s'est achevée à 22h15.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au lundi 10 septembre 2018.

## Vie associative

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Dans la loi de finance 1019, le gouvernement a prévu d'octroyer la carte de combattant aux militaires ayant séjournés 120 jours consécutifs ou non en Algérie pendant la période du 01/07/1962 au 01/07/1964. Les dossiers sont disponibles à partir de septembre 2019 et seront transmis à l'ONAC de Quimper à partir de novembre. Les personnes concernées peuvent dès à présent prendre contact avec le secrétaire de l'association. Mr CORRE Jean Louis, 4, route du Tréhou—29460 Irvillac Tél : 02 98 25 83 01.

### Les Mésanges

L'association "Les Mésanges" de Dirinon organise une journée à la fois festive et conviviale avec un marché des artisans locaux qui vous présenteront leurs produits.

Restauration et collation pourront être pris sur place.

Ce jour là le jardin partagée aux Mésanges sera inauguré et pour si rendre vous pourrez passer par le musée qui sera ouvert.

Durant le Marché des activités des jeux seront proposées aux enfants.

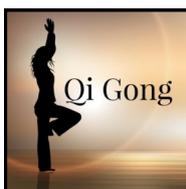
Le Marché des Artisans se situera dans le centre bourg de Dirinon, proche de la Mairie le 23 septembre à partir de 10h30.

**Programme de WUSHU pour la saison 2018- 2019**  
dans le cadre de l'association WAR HENTCHOU IRVILHAG

Le mardi en fin d'après midi (si validation du planning)

QiGong Cinq Animaux (art énergétique) le même cours que l'année dernière mais en deuxième année avec approfondissement des détails des mouvements avec beaucoup plus de bénéfices en souplesse pour le corps et une encore meilleure circulation de l'énergie .

Les débutants étant bien sur acceptés car chacun va à son rythme et la professeure Renfeng SU s'adaptant à tous.



Taiji Yang 24

Le Taiji Yang est un art martial interne , il est le Taiji le plus enseigné et rependu dans les cours , les mouvements sont plus rapides qu'en QiGong et l'enchaînement est plus ample plus circulaire dans les mouvements , il y des déplacements la force intérieure est développée , le QiGong plus statique est le complément du Taiji.

Les cours seront dispensés par Renfeng SU 6ème Duan et en cas d'empêchement par Josué JEAN-BAPTISTE Professeur ad joint 2ème Duan

**WAR HENTCHOU IRVILHAG**

**11 novembre prochain :**  
**Souvenirs irvillacois de la guerre 1914/1918**

Le 11 novembre prochain marquera le centenaire de la fin de la guerre 14/18, lors de laquelle sont morts 91 jeunes hommes de la commune. Afin d'honorer ces hommes, l'association War Hentchou Irvillag propose d'organiser une opération « souvenirs », pouvant se traduire par une exposition sur la commune début novembre prochain, voire par d'autres manifestations .

Pour une telle opération, dont le contenu est à définir, l'association invite toutes les personnes intéressées à se faire connaître afin de constituer une petite équipe

Par ailleurs, un appel est lancé auprès des familles afin de bien vouloir prêter à War Hentchou Irvillag les souvenirs familiaux de cette guerre : photos - courriers - médailles, ...

Pour tout prêt, l'association garantit la sécurité des objets et la confidentialité : merci aux personnes acceptant de rechercher dans les souvenirs familiaux

Patrick Le Henaff -  
06 95 20 12 38-  
Gilbert Crenn -  
06 99 42 63 64



Le Comité des fêtes a créé une nouvelle section couture à partir de septembre dans une salle annexe à la mairie.

Pour plus d'informations, rendez vous au forum des associations.

**ASSOCIATION CRÊCHES D'AREQUIPA**

**Au Théâtre ce soir**

**Le samedi 22 septembre 2018 à 20H30**

**à la salle Kerlevenez**

**Au profit des crèches d'Arequipa (Pérou)**

3 pièces jouées par la troupe « Trou de Mémoire » de Plouédern  
« Boulevard sans issue »  
« Rendez moi mon fils et sa pousette »  
« Assoiffée de travail »

Venez nombreux !!!



War Hentchou Irvillag proposera courant septembre, une exposition extérieure de reproduction de cartes postales anciennes sur des supports en aluminium

Sur 15 panneaux disséminés dans le bourg, les visiteurs pourront comparer l'évolution de notre commune sur un siècle, une légende extraite de livres de Léontine Drapier-Cadec complètera ces photographies anciennes

**RAMENE TA POMME**

**Cette année Ramène ta Pomme se déroule les 13 et 14 octobre au CFPPA de Kerliver à Hanvec.**

Venez avec vos pommes pour faire du jus ensemble.

Ramenez aussi vos bouteilles propres.

Animations pour les familles et les enfants, restauration, expositions, balades, spectacles, concerts, fest deiz...

Ateliers autour de la pomme. Marché de producteurs et créateurs...

**LOG'ADO** Bel été à Log'ado, les jeunes ont apprécié les séjours, ainsi que les diverses animations proposées... Désormais, c'est la rentrée!!!

Une nouvelle saison débute, les adhésions sont donc à renouveler pour 2018/2019.

Nous serons présents aux forums des associations de Logonna/ Daoulas ; Irvillac et l'Hôpital-Ct **le samedi 8 septembre.**

Nous vous proposons également une permanence au bureau de Log'ado (salle kejadenn de Logonna-DIs) de 10h à 12h et de 14h à 16h le **mercredi 26 septembre.**

A noter qu'il est possible d'adhérer à l'association tout au long de l'année !

**Les animations reprendront en octobre.**

Pour plus de renseignements, contactez Karine GUEDES au 06 77 17 93 07.

**Site internet :** [www.logado.fr](http://www.logado.fr)

## Avis de recherche



En haut , de gauche à droite : Mme BERGOT (Institutrice), Danielle JACQ 1944, Nicole KERBRAT 1943, Madeleine MONOT 1944, Danièle BOTIN 1944, Gisèle PERROT 1944, Eliane LE GOFF 1944,  
En bas, de gauche à droite : Jeanine DIVERRES 1944, Edith LE MOAL 1945, Jacqueline DIVERRES 1945, Germaine GUILLOU 1943

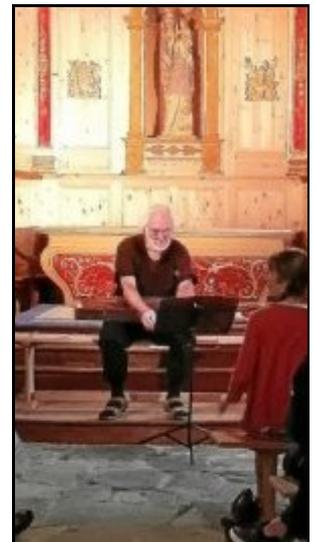
## Concerts à la Chapelle

### CONCERTS à la CHAPELLE NOTRE DAME DE LORETTE



A l'initiative de WAR HENTCHOU IRVILHAG, la Chapelle a accueilli une programmation riche cet été :

- Le 4 juillet 2018 à 17H : Kevin CAMUS, Nathalie MOGUEROU, et David SEITE
- Le 26 juillet à 17 h : Le groupe AARIN : Andréa INGHAM et Richard HEANEY
- Le 3 aout à 17 h : Yaouen LE MARIN
- Le 10aout à 17 h : Jean BARON
- Le 17 aout à 17 h : Nathalie MOGUEROU
- Le 24 aout à 17 h : John MOLINEUX



## Associations sportives et culturelles

A la suite de son frère Clément, Simon MENEZ remporte l'Or au Championnat de Bretagne d'Endurance Equestre sur 80 Km à vitesse libre à Fougères le 22 juillet avec son cheval QAFTAN.

Le 11 août, il a participé avec l'équipe de Bretagne au Championnat de France des As Jeunes (- 21ans) à Aumont Aubrac en Lozère (48) sur la distance de 130 Km.

Avec son cheval SLIMAN EL RAMAADI, Simon a atteint une belle cinquième place.



### IRVILLAC BOXING CLUB

Une nouvelle association de sport vient d'être créée sur Irvillac. Il s'agit de cours de boxe divisé en deux sections.

- 5 - 12 ans
- + 12 ans et adultes

Président : Yann MONBEL Tél : 07-81-29-74-15

La chorale Logarithmes de Logonna Daoulas reprendra son activité

**mardi 11 septembre 2018 à 20h30**  
salle Kejadenn de Logonna Daoulas.

Nous accueillerons un nouveau Chef de cœur, Pablo Seibo De Robertis ainsi que notre accompagnatrice au piano Sandra Boyer. Compte tenu de leurs obligations respectives les répétitions interviendront

- une semaine le mardi avec Pablo
  - une semaine le lundi avec Pablo et Sandra
- selon un calendrier établi qui sera remis aux Choristes le jour de la rentrée.

Outre les différents concerts que nous assurerons, nous nous sommes fixés pour cette année 2018/2019 un ambitieux objectif, donner un concert à Honfleur courant Juin 2019.

Vous aimez chanter, vous amuser, partager des moments de grande convivialité, venez nous rejoindre, que vous soyez basse ou ténor, soprane ou alti, ou que vous ne sachiez pas vous situer, venez le 11 septembre, franchissez la porte nous serons très heureux de vous accueillir.

Pour toute information :  
Martine Pizzetta (Présidente)  
0601783287  
martinelarussa@gmail.com

Les travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame de Lorette, érigée au village de Coatnant entre 1629 et 1634, se poursuivent. Une dalle en béton de chaux a été coulée à l'intérieur voici plusieurs mois et maintenant, c'est la menuiserie intérieure qui se trouve entre les outils des ouvriers.

Ce chantier est confié à l'entreprise Le Ber de Sizun pour 76 700 € HT. Il devrait se terminer fin septembre. Par la suite, des travaux de polychromie seront réalisés, notamment, la restauration du statuaire. « Le montant budgétisé pour cette seconde partie s'élève à 58. 055 € HT » indique Jean-Noël Le Gall, maire.

La restauration de deux retables datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle va redonner de l'éclat à ce lieu de culte qui compte aussi pour beaucoup dans le patrimoine architectural local. Et, la commune entend bien continuer à le préserver. Cela fait plus de dix ans qu'elle est à son chevet. La toute première opération avait eu lieu en 2007 avec le remplacement des vitraux et le changement de la charpente et de la toiture. Une mise aux normes du circuit électrique avait complété la première phase.

Bernard Le Moën, architecte, supervise le chantier. Le financement est assuré par des subventions de l'Etat, la Région et le Département. « On n'est pas loin d'approcher des 75 % de subventions sur l'ensemble du dossier », indiquent les élus. Encore quelques coups de ciseaux et marteaux et les paroissiens pourront découvrir un nouvel édifice flambant neuf.

© Le Télégramme



### Coaching et Entraînement Physique et Sportif

**FAIRE DU SPORT AUTREMENT** : Vous voulez découvrir une nouvelle façon ludique et efficace de faire du sport ? Vous voulez mélanger du cardio, du renforcement musculaire, de la coordination ... Alors venez rejoindre les adhérents du **CEPS** ( Coaching et Entraînement Physique et Sportif ) qui se dépensent sur des circuits training les lundis et mercredis soirs à Daoulas de 19h30 à 20h30 dans une ambiance décontractée et studieuse.

Cours pour Adultes et Adolescents.

Reprise le lundi 17 septembre.

Plus de renseignements sur [www.facebook.com/ceps.asso](http://www.facebook.com/ceps.asso)

Contact : 06 47 33 68 41

**Né(e)s en 1948 et 1953,  
Déjà 10 ans !!!  
Il est temps de nous retrouver !**

Nous vous invitons à vous joindre à nous  
le 6 octobre 2018  
pour une sortie à l'île de Molène.

Nous joignons le programme pour une journée bien remplie,  
conviviale et sympathique.

Pour organiser cette sortie avec « Eté évasion » autocariste,  
nous avons besoin de votre réponse pour la fin du mois  
d'août avec un chèque qui sera encaissé le 7 septembre.

**Prix : 72 €/personne**

### Programme de la journée

Départ d'Irvillac à **7 heures 45** en direction du Conquet.

Rendez-vous à 9 heures 15 à la gare maritime pour retirer  
les billets d'embarquement. Départ du bateau à 9 heures  
45 pour une découverte de **l'archipel de Molène**.

A votre arrivée vous serez accueillis par le guide du musée.

**Visite commentée du Musée du Drumont Castle.** Découvrez l'histoire du naufrage du paquebot de croisière le « Drumont Castle » qui sombra en 1896 en quelques minutes dans le passage du Fromveur.

Le guide vous fera découvrir également l'église et le cimetière Anglais

Déjeuner au restaurant

### **MENU**

Gratin aux deux Saumons

Ragoût de Saucisse de Molène et son accompagnement

Ile de Molène Flottante

¼ Vin blanc et rouge – Eau - Café

**Visite libre de l'espace scénographique du Sémaphore de Molène**, il présente sur 2 niveaux l'histoire et la fonction de ce lieu emblématique de l'île.

**Note :** Pour votre confort, le groupe sera divisé en 2  
Retour au Conquet, puis vers votre ville en soirée.

- **Votre réponse et votre chèque** sont à adresser à Daniel Depretto 9 route du Tréhou 29460 Irvillac  
Téléphone : 06 87 61 81 74



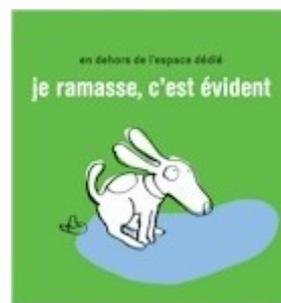
### Législation déjections canines..

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



### SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

**BRADERIE DE RENTREE OUVERTE A TOUS** à la boutique solidaire du Secours Populaire : Des vêtements en très bon état pour tous, Femmes, Hommes, Ados, enfants, grandes tailles, des livres, du linge de maison, des bibelots.

**Samedi 08 Septembre à partir de 9h00** au local du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas.

**Venez nombreux.** Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.

**Dépôts de vêtements possibles** lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

**FETE DES POTIRONS**  
**Dimanche 14 octobre 2018,**  
**à partir de 13h30**  
**Salle polyvalente de**  
**DIRINON**



## Bulletin Communal



**Directeur de la publication** : Mr le Maire,  
jean.noel.le-gall@irvillac.fr  
**Rédaction** : Sandrine Boucher,  
sandrine.boucher@irvillac.fr  
**Information** : Margaret Hautefort Laurans,  
info@irvillac.fr  
**Site** : www.irvillac.fr  
**Blog** : http://irvillac.over-blog.com  
**Newsletter** : www.irvillac.fr

## Services de Garde



### MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

### Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00  
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) :  
Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00  
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

### Permanence des élus :

**Mr LE GALL Jean-Noël** : Maire  
Permanence sur RDV  
06.81.09.71.48  
02.98.25.81.20

**POULAIN Jean-Claude** : 1er Adjoint au Maire  
Voirie/Bâtiments communaux  
Permanence le Mercredi de 10h à 12h  
Tél : 02 98 25 82 27  
Port : 06 12 01 46 72  
jean.claude.poulain@irvillac.fr

**LE HENAFF Patrick** : 2ème Adjoint au Maire  
Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine  
Permanence le Mardi de 10h à 12h  
Tél : 02 98 25 87 45  
Port : 06 95 20 12 38  
patrick.le-henaff@irvillac.fr

**KERVERN Laurence** : 3ème Adjoint au Maire  
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance  
Permanence le Lundi de 10h à 12h  
Tél : 02 98 25 84 77  
Port : 06 38 41 22 10  
laurence.kervern@irvillac.fr

## Urbanisme



### DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

#### Demandées :

PELLO Christelle, 39, route de Hanvec : Abris de jardin.

BLANCHARD Jérôme, 13, route de Hanvec : Abris à bois, pergola et enduit de façade à la chaux.

LE BERRE Marie-José, 3, rue Michel Cadiou : Construction d'un cellier et d'un carport.

#### Accordées :

TOUBLANC Gérard, 14, Le Bot : Réfection de la toiture à l'identique.

BERTHOU Patrick, Malanty : Réalisation d'un mur de clôture.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

#### Accordés :

GUILLOU Maxime, lotissement Park An Heol : Construction d'une maison d'habitation.

GENTRIC Corinne, Malanty : Construction d'une maison d'habitation.

## Etat Civil

### Naissance :

27/07 : Jade CALVÉ, 1 bis, chemin de Poul Ar Goquet

31/07 : Louise LANNUZEL, 2, route du Stade

### Mariage :

04/08 : Manon LE BERRE et Clément SIMON

### Décès :

16/07 : Germaine LE BOT épouse GOURVEZ, Mesmerc'hou

20/07 : Angéline STRAGIOTTI Veuve LOMBARD, 15, rue Pen Ar Dorguen

10/08 : Jean-Pierre FIDELIUS, 6 route de Hanvec

## Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :  
**09 67 06 83 89**



### RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

### Garderie municipale : Horaires d'ouverture

les lundi, mardi, jeudi et vendredi (sur période scolaire)

- 7 h 00 à 8 h 35
  - 16 h 30 à 19 h 00
- Coordonnées : 02 98 25 92 33

Pensez à ramener ou remplir vos dossiers d'inscription périscolaire au plus vite (garderie et cantine).

## Petites Annonces

A vendre poêle à bois de marque Supra  
Acheté 1 800 euros  
Vends 800 euros  
Tél 02-90-91-44-12

Cherche hivernage pour caravane sur Irvillac  
Longueur 5m x largeur 2m x hauteur 2m  
Tél 06-50-14-41-09